



Nombre de conseillers en exercice : 33
Votants : 32
Abstentions :
Pour : 32
Contre :

Département de Loire-Atlantique

Ville de LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le 27 novembre à 19 h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni salle Édith Piaf à Capellia, sous la présidence de Monsieur Fabrice ROUSSEL, Maire.

Étaient présents :

Fabrice ROUSSEL
Katell ANDROMAQUE
Jean-Noël LEBOSSÉ
Noelle CORNO
Muriel DINTHEER
Philippe LE DUAULT
Camille BRANCHEREAU
Laurent BREZAC
Laurence RANNOU
Viviane CAPITAINE
Frédéric CHATELLIER
Claude LEFORT
Denis BRIANT
Jean-Pierre GUYONNAUD

Anne OLIVIER
Eric NOZAY
Nathalie LEBLANC
Sylvie LAJEANNE
Philippe RODRIGUES
Thérèse TRESPEUCH
Oscar NAVARRO
Charlotte PERCHER
Erwan BOUVAIS
Annie LE GAL LA SALLE
Christophe BOUVIER-BRAULT
Christian GUILLEMINEAU
Bénédicte de LANTIVY
Sébastien ROUSSEL

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés :

Laurent GODET, Marc FLEURY, Isabelle LE HEIN, Martin MOTTET

Était absente :

Myriam BASOSILA MBEWA

Avait donné procuration, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Laurent GODET à Laurent BREZAC, Marc FLEURY à Oscar NAVARRO, Isabelle LE HEIN à Sylvie LAJEANNE, Martin MOTTET à Noelle CORNO

Monsieur Christian GUILLEMINEAU a été élu Secrétaire de Séance.

MODIFICATION DES DÉSIGNATIONS DANS DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS
DL_2023_11_03

Monsieur le Maire expose :

La Ville est représentée dans un certain nombre d'organismes extérieurs et associations dont les statuts définissent le nombre de représentants de la collectivité.

Monsieur le Maire rappelle que la désignation des représentants du Conseil municipal a lieu au scrutin secret, sauf si le Conseil municipal décide à l'unanimité que les nominations sont prononcées par un autre moyen (Art. L.2121-21 du CGCT).

Suite à la démission de Mme Linda DION, il convient de modifier la désignation des représentants du Conseil municipal au sein des établissements suivants :

Organisme - Association	Représentation
SCIC NANTES NORD	1 représentant : Denis BRIANT
COMITE DE JUMELAGE	2 représentants (titulaires-suppléants) dont 1 pour la minorité : Titulaire : Eric NOZAY – Suppléant : Frédéric CHATELLIER Titulaire : Erwan BOUVAIS – Suppléant : Christophe BOUVIER
COMITE DIRECTEUR OMS	4 représentants dont 1 pour la minorité : <ul style="list-style-type: none"> ● Laurent BREZAC ● Frédéric CHATELLIER ● Philippe RODRIGUES ● Erwan BOUVAIS
OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE ET DES RELATIONS INTERNATIONALES	8 représentants dont 1 pour la minorité : <ul style="list-style-type: none"> ● Muriel DINTHEER ● Eric NOZAY ● Frédéric CHATELLIER ● Denis BRIANT ● Jean-Pierre GUYONNAUD ● Isabelle LE HEIN ● Sylvie LAJEANNE ● Christophe BOUVIER
ASSO. MUSICALE ERDRE ET GESVRES	6 représentants dont 1 pour la minorité : <ul style="list-style-type: none"> ● Muriel DINTHEER ● Noelle CORNO ● Eric NOZAY ● Isabelle LE HEIN ● Sylvie LAJEANNE ● Erwan BOUVAIS
ASSO. SOLIDARITE EMPLOI	1 Titulaire - Suppléant : Titulaire : Laurence RANNOU – Suppléant : Camille BRANCHEREAU

ASSO. DES PETITS QUENIAUX	<i>3 représentants :</i> <ul style="list-style-type: none"> • M. LE MAIRE • Sylvie LAJEANNE • Oscar NAVARRO
ASSO. GROUPE NATURE ET ENVIRONNEMENT	<i>1 Titulaire - Suppléant :</i> Titulaire : Jean-Noël LEBOSSÉ – Suppléant : Denis BRIANT
MAISON POUR TOUS	<i>1 représentant :</i> Sylvie LAJEANNE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

1. **D'ACCEPTER** que la nomination des membres du Conseil municipal au sein de cette instance soit prononcée à main levée ;
2. **DE MODIFIER** la désignation des représentants du Conseil municipal au sein des organismes extérieurs et associations comme précisé dans le tableau ci-dessus ;
3. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,
Le secrétaire de séance,

CHRISTIAN GUILLEMINEAU




Pour extrait certifié conforme,
Monsieur le Maire,

FABRICE ROUSSEL


